

## AMULETTES CHEZ LES PEUPLES ISLAMISÉS DE L'EXTRÊME-ORIENT

---

Les amulettes paraissent être aussi vieilles que la faiblesse et la crainte de l'homme devant les forces de la nature (1).

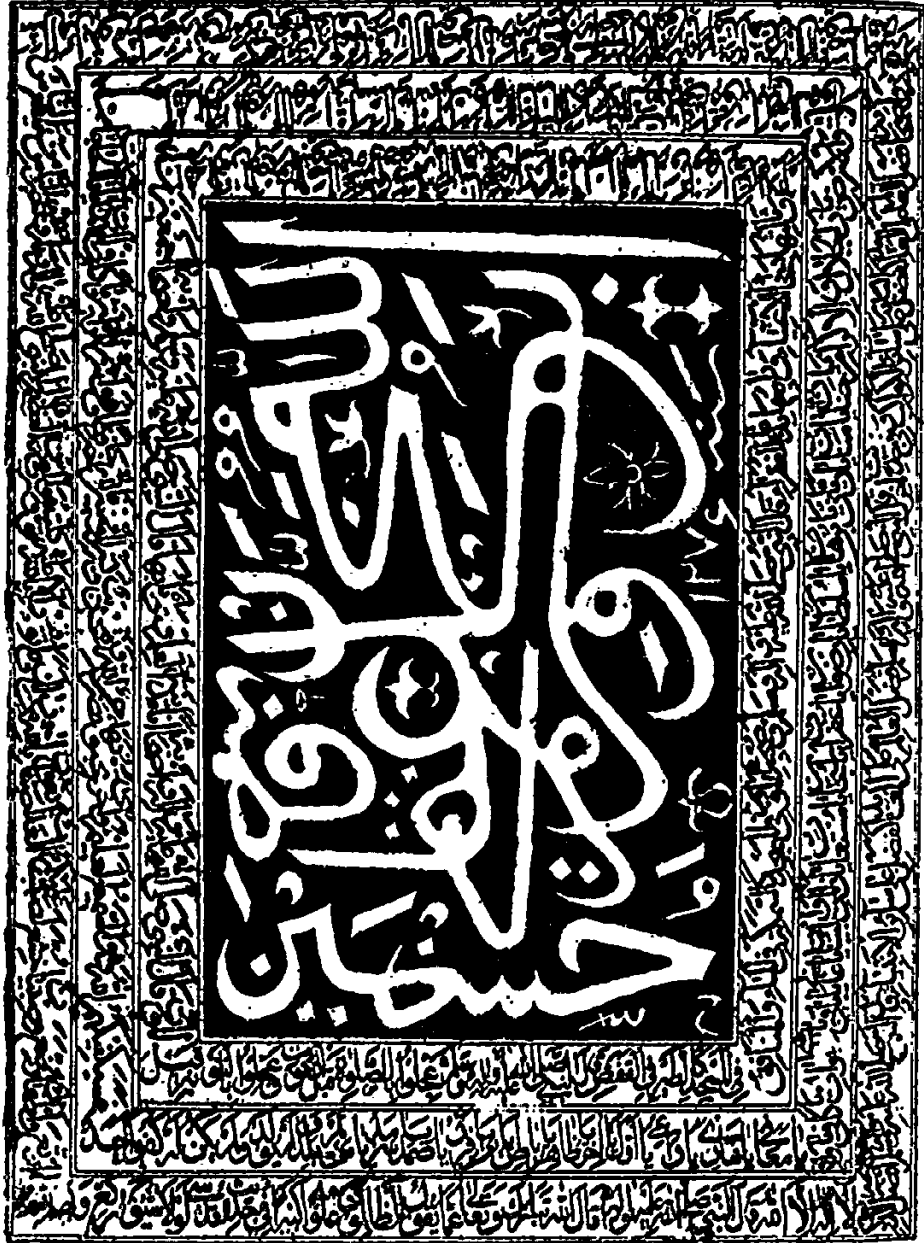
Impuissant à lutter par lui-même contre la souffrance morale et physique sous ses divers aspects: maladie, chagrins, ruine, il s'ingénia à l'écarter ou à la neutraliser au moyen de mots, de signes et d'objets auxquels il attribua une puissance surnaturelle et préservatrice.

C'est de cet instinct à la fois de crédulité et de défense que naquirent probablement les amulettes de tous les temps et de tous les pays, depuis le *ta'viç* ou *toavid* des anciens Persans, le *a eti* ou *iarig* des Néo-Calédoniens jusqu'au *gri-gri* des nègres de l'Afrique centrale, sans oublier le « porte-bonheur » dont nos modernes Occidentales parent encore leurs bras, en complète inconscience de sa signification primitive.

Distincte du talisman dont la vertu plus positive est aussi plus restreinte à certains objets et à certains effets, l'amulette, par cela qu'elle protégera de tout mal celui qui la possède, ajoute en certaines, à son caractère au début unique-

(1) Amulette (lat. *amuletum*, dans Pline). L'Académie fait ce mot masculin, mais le féminin est plus généralement employé. — Sur les amulettes proprement musulmanes, voir les indications bibliographiques données par M. EDMOND DOURTÉ dans *La Société musulmane du Maghrib. Magie et religion dans l'Afrique du Nord...* (Alger, Jourdan, 1909, in-8), p. 146 sqq.

بسم الله الرحمن الرحيم  
الحمد لله رب العالمين



طبع في مطبعته في دار الكتب في القاهرة  
في ربيع الأول سنة ١٣٠٤

ment défensif, une action agressive et maléfique contre l'ennemi dont elle doit garder. Elle affecte les formes les plus variées et il semble à peu près admis aujourd'hui que presque tous les objets de parure eurent au début caractère d'amulette. Elle se présente tantôt sous l'aspect de bandellettes ou de carrés de papier ou de peau portant écrits soit des mots, des figures magiques ou des nombres auxquels on attribue une vertu spéciale, soit une sentence des livres réputés sacrés ; tantôt sous la figure de pierres précieuses, ou simplement curieuses d'aspect ou d'origine (pierre de foudre, silex, cailloux de forme ou de coloration rares) ; de plantes, de racines ; de poil, peau, os, griffes, dents ou concrétions calcaires d'animaux déterminés ; d'objets façonnés quelconques, bracelets, anneaux, figurines de métal, de bois ou de pierre ; bijoux, jarres, bulles d'or ou d'argent, billes de quartz ou de marbre, plaques de métal ; lambeaux d'étoffe, peaux d'animaux, que leur texture, leur couleur, leur disposition, leurs bigarrures, arment d'une vertu éminemment préservatrice.

La puissance de l'amulette réside encore dans la manière de la porter ; son pouvoir s'étend aux bêtes comme aux gens, elle préserve le troupeau aussi bien que le berger, assiste dans le sommeil comme dans le travail de chaque jour ; dans un marché à conclure comme dans une maladie.

Les amulettes bien que communes, telles la crédulité et la peur, à l'humanité entière, semblent toutefois être nées en Orient ; du moins y ont-elles flori avec une vigueur qui provenait peut-être de ce que sous des cieux plus beaux, mais d'une force plus inexorable que les climats brumeux de l'Occident, l'homme éprouvait le besoin d'une défensive plus active.

La civilisation égyptienne connaissait les anneaux magiques, les figurines et les pierres précieuses qui portent bonheur, les inscriptions sur feuilles de papyrus, roulées et cousues dans un sachet de linge et qu'on portait sur soi ;

femmes et hommes s'y paraient de colliers de saphirs, de scarabées et de basilics gravés sur pierre ou sur métal, qui étaient moins des ornements de toilette que des préservatifs contre les mauvais esprits, les maladies, la ruine ou la mort (1).

Les Assyriens et les Babyloniens avaient l'habitude d'écrire certaines paroles magiques, formules d'imprécation et de guérison, sur deux bandes, l'une d'étoffe blanche, l'autre en étoffe noire. Ces deux bandes tenaient lieu de talisman, que l'on appliquait sur les mains ou sur le front... (2). Ils passèrent le procédé, à peine modifié, aux Juifs qui en possédaient déjà bien d'autres du même genre, car le peuple de Dieu, malgré sa confiance en Yahvé, témoigna toujours une profonde croyance aux amulettes (héb. *lehashim*, *kemi'a*).

Toute la littérature biblique fait de claires allusions à cette croyance (3). Jéhovah les y avait engagés lui-même, en leur disant : « Tu les attacheras (ces paroles), comme symbole, sur ton bras, et les porteras en fronteau entre tes yeux (4). »

Les *tephilim* (phylactères) et les *mezourot* (inscriptions sur les montants des portes) étaient des amulettes recommandées pour préserver Israël du pouvoir des démons.

Les *lehashim*, ou figures de serpent rappelant le serpent d'airain élevé par Moïse et destinés comme lui à préserver de la morsure des animaux venimeux, que les femmes juives portaient aux oreilles et sur la poitrine, étaient aussi des amulettes, ainsi que le pectoral du grand prêtre orné de douze pierres précieuses déterminées. Bien des élégantes de

(1) Sur les amulettes égyptiennes, cf. BUDGE, *Egyptian magic* (London, 1899, in-8), p. 25.

(2) Cf. KARPPE, *Mélanges assyriologiques et bibliques*, dans *Journ. Asiatique*, juillet-août 1897, pp. 83-84. — LENORMANT, *la Magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes*. Paris, 1874, in-8. — FOSSEY, *la Magie assyrienne*. Paris, 1902, in-8.

(3) Cf. *Ex.*, XXXII, 2; *Isaïe*, III, 18; II, *Macc.*, XII, 40 : ont roué des amulettes sur le corps des guerriers juifs.

(4) *Deut.*, VI, 8.

nos jours, qui enroulent à leur bras un serpent d'or ou d'argent aux yeux de rubis, ne se doutent guère qu'elles portent des *lehashim*.

La plupart des amulettes juives consistaient surtout en plaques de métal, en anneaux où on enchâssait une racine (1), ou en bandelettes de parchemins sur lesquelles étaient écrits le nom de Dieu ou un passage des Écritures; d'autres plus simples se composaient de la racine de quelque herbe ou de grains de blé enfermés dans un sachet de cuir, et qu'on suspendait au cou des enfants ou même des animaux pour les préserver des maladies. Les adultes portaient plus volontiers les amulettes en bagues, en pendants ou cachées dans une canne creuse qui empêchait de soupçonner leur présence et doublait la sécurité de leur possesseur.

Du premier au septième siècle de l'ère chrétienne, ces amulettes eurent une énorme vogue dans le monde juif; aussi certains orthodoxes songèrent à restreindre, en le précisant, le degré de vénération qu'on leur devait. On lit dans le Talmud (Shab. 115 b) : « Les talismans et les amulettes, bien que renfermant en leurs lettres le nom de Dieu ou divers passages de la Torah, ne doivent pas être sauvés d'un incendie le jour du Sabbat : qu'on les laisse brûler où ils sont. »

Les amulettes n'ayant pas été proscrites par le Talmud qui avait force de loi en matière religieuse au moyen âge, les Juifs de cette époque leur accordèrent un grand respect : mal vus dans les sociétés occidentales et orientales du temps, ils faisaient appel à tous les moyens défensifs, même à ceux qui paraissent aujourd'hui les plus puérils. La superstition devint telle en cette matière qu'en 1000, Hai

(1) Pour guérir les démoniaques, « on attachait au nez du malade un anneau; sous le sceau, là où on met la pierre de l'anneau, il y avait une espèce de racine enchâssée, laquelle racine avait été enseignée par Salomon, et le malade, en flairant l'odeur de la racine, tiroit le diable de son corps. » FL. JOSÈPHE, *Antiq. jud.*, VIII, ch. II, trad. GENEBRAD (Paris, 1612, in-8), p. 207 b.

Gaon s'élève avec force contre cette forme d'idolâtrie et refuse aux amulettes tout pouvoir actif ou agressif ; il leur laisse seulement leur vertu protectrice, mais n'admet pas que le nom mystique de Dieu écrit sur une feuille d'olivier ou de papyrus soit suffisant pour mettre les voleurs en fuite, ou écrit sur une tuile neuve pour calmer la mer, ou encore tracé sur un homme pour lui donner la mort.

Maïmonide, plus hardi, dénia toute puissance aux amulettes, railla la folie de ceux qui espèrent obtenir des miracles par la simple interversion de l'ordre des lettres dans le nom de Dieu.

Le judaïsme moderne a pleinement adopté les vues rationnelles de Maïmonide, mais il est très probable qu'encore aujourd'hui nombre de Juifs, plus fervents qu'éclairés, conservent leur goût et leur foi aux vieilles amulettes d'antan (1).

Les Européens actuels n'ont rien à envier aux Orientaux sur le chapitre des amulettes. Les Grecs et les Romains, leurs éducateurs intellectuels, y croyaient ; les Juifs, leurs initiateurs religieux, y croyaient aussi (2) : à défaut même d'une crédulité naturelle qui ne laisse guère de doutes, ils avaient donc toutes chances d'y incliner. On peut croire qu'ils ne s'en firent pas faute. Tout ce que put le christianisme fut de canaliser à son profit ce courant de superstitions, de le décorer de nom et de pratiques chrétiennes. De là des dévotions extraordinaires et passablement hétérodoxes à certains scapulaires, médailles, images, statuettes de piété ; à certaines chapelles, comme autrefois à certaines sources ou à certaines grottes aimées des fées ; et des croyances qui ne sont même plus dissimulées sous une étiquette chrétienne : on n'offre aux fiancées, par exemple, ni opales ni perles, car

(1) Cf. *Jewish Encyclopædia*, article AMULET.

(2) Voir l'article AMULETUM du *Dict. des Antiq. grecques et rom.* de DAREMBERG et SAGLIO.

*Perlen deuten Tränen* ; un « porte-bonheur » en forme de serpent ou un trèfle à quatre feuilles enfermé dans une breloque, une branche fourchue de corail rose, éloignent tout malheur (1).

L'Extrême-Orient, il faut le reconnaître, a surpassé, s'il est possible, pour la confiance aux amulettes, l'Orient proprement dit et ses imitateurs occidentaux. Chinois et Hindous y ont cru et y croient encore : taoïstes, brahmanistes et bouddhistes les ont admises, s'en sont emprunté ou prêté. Il y aurait certainement une étude curieuse à faire sur la multiplicité et les formes diverses que peut affecter l'amulette chez les divers peuples de l'Indochine française, Khmèrs, Chams, Annamites, etc., soumis à des influences nombreuses de peuples plus civilisés qu'eux, et à relever, à côté de leur fonds propre, tout ce qu'a pu entrer sur ces croyances l'Inde et la Chine.

Dès le début du siècle dernier, l'abbé J.-A. Dubois notait déjà que « les magiciens (hindous) ont une ample collection d'amulettes, de talismans, préservatifs efficaces contre les sortilèges et les maléfices, et dont il font, non sans lucre, un fort grand débit. Ce sont des grains de verre enchantés par des mantrams (= *mantras*, formules magiques), des espèces de racines, des feuilles de cuivre, sur lesquelles sont gravées des caractères inconnus, des mots baroques des figures bizarres. Les Indiens en portent toujours sur eux ; et munis de telles reliques, ils se croient à l'abri de toutes sortes de maux (2).

Ces amulettes ou *Kavacas*, qui consistent en un objet

(1) Faut-il rappeler les mots cabalistiques si oubliés : ASKI, RAŠKI, LIX, ABRAXAS, ABRASAX, DAMNAMENEUS, TETRAX, etc., et le fameux ABRACADABRA, que les gnostiques prononçaient en pâlissant ?

(2) *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, par M. l'abbé J.-A. Dubois (Paris, 1825, 2 vol. in-8), t. II, p. 58.

quelconque: pierre, feuille de papier ou de métal, sur lequel sont inscrits des *mantras* et des *yantras* (diagrammes mystiques), des mots ou formules magiques variés, une sorte de bracelet-amulette (*rakshā*), passent encore aujourd'hui auprès des Hindous comme préservatifs souverains en cas de maladies, de malheurs; dans les temps d'épidémie en particulier, ils s'en couvrent la poitrine, les bras, les reins; les enfants en sont toujours ornés; les femmes affectionnent spécialement les amulettes destinées à les rendre fécondes et à leur assurer la naissance d'un ou de plusieurs fils.

Certaines de ces amulettes dans l'Inde ancienne passaient pour avoir une efficacité en rapport avec leur rareté et la difficulté pour les pauvres hères de se les procurer; l'on a gardé le souvenir de l'une d'entre elles consistant en neuf pierres précieuses: perle, rubis, saphir, topaze, diamant, émeraude, lapis-lazuli, corail et hyacinthe (1).

Les amulettes, — là comme ailleurs, — pouvaient encore servir de parure dans l'Inde, telles sont celles dont les noms, dus sans doute à leur forme, nous ont été conservés dans les traités techniques: figuier, palme, açoka, meru, quatre-faces, lance, œil, soleil, fleur (2).

Les Chinois et les Annamites connaissent aussi les billets couverts de mots ou de signes magiques, enfermés dans un sachet et portés au cou en guise d'amulette; les médailles où sont gravés les mots « longue vie », les anneaux d'or et d'argent, les griffes de tigre, etc., qui écartent les mauvais esprits (3).

### L'Islam, le dernier grand système religieux moderne,

(1) Cf. MONIER-WILLIAMS, *Brāhmanism and Hindūism*, p. 204.

(2) Voir FINOT (L.), *les Lapidaires indiens*, p. 132. — MONIER-WILLIAMS, *op. laud.*, p. 468.

(3) Sur la croyance aux amulettes et les amulettes chez les Chinois, on trouvera des détails intéressants dans DENNYS (N. B.), *Folk-lore of China*, pp. 82-83. — Chez les Annamites, voir A + B (le P. SOUVIGNET, M. A.), *Variétés tonkinoises* (Hanoï, 1903, in-8), p. 260.



s'inspirant à la fois du judaïsme et du christianisme, n'a, bien entendu, pas échappé plus que les autres à cette contagion de crédulité : tout ce que purent faire Mahomet et ses successeurs fut de confisquer au profit de leur religion, comme l'avait déjà fait le christianisme, les instincts superstitieux de la masse. C'est pourquoi l'Islam, aux dogmes d'une simplicité si austère et si harmonieuse, est peut-être la croyance qui a toléré ou étiqueté le plus grand nombre d'amulettes, son pouvoir s'étant affirmé presque exclusivement sur des races orientales et très superstitieuses. L'effet a été du moins d'unifier quelque peu l'aspect extérieur des amulettes chez tous les peuples mahométans.

Les amulettes musulmanes, dans tout l'Extrême-Orient, consistent presque toujours en versets du Coran, sentences morales ou même en mots dénués de tout sens, qu'on inscrit sur du papier, de la toile, une lame ou plaque de métal ; elles sont fabriquées par des hâdjjs ou des personnages réputés pour leur sainteté, auxquels elles constituent un commerce passablement lucratif.

Une de ces amulettes portait, inscrits en malais sous un cercle d'étoiles rouges (1), les mots : « Ceci est le sceau de la prophétie de la cuisse de l'Envoyé de Dieu — sur Lui soient le salut et la bénédiction ! — Quiconque examine et contemple chaque matin et chaque soir le sceau de la Prophétie ne sera visité par aucune calamité. Que par la vertu de ce sceau de la Prophétie, les bénédictions de Dieu soient ininterrompues sur lui. Et Dieu sait le mieux ce qu'il en est (2) ! »

Quelquefois les frais d'imagination sont encore moindres : on copie les soûrates CXIII et CXIV du Coran, les deux chapitres *al-muwawidhetani* ou « préservatifs » contre les malheurs qui peuvent atteindre l'âme ou le corps. Les cinq versets de protection (*âyâtü 'l-hifz*), également

(1) C'est une allusion à la protection que procurent contre le démon des étoiles. Cf. Cor., XXXVII, 7.

(2) Cf. C.-M. PLEYTE, *Amuletten* (art. de l'*Encyclopædie v. Ned-Indië*).

très usités, sont : « Dieu est le seul Dieu, il n'y a point d'autre Dieu que lui, etc. » *Cor.*, II, 256 ; « Vous confierai-je encore celui-ci comme je vous avais confié autrefois son frère (Joseph) ? Dieu est le meilleur gardien ; il est le plus clément. » *Cor.*, XII, 64 ; « Tout homme a des anges qui se succèdent sans cesse, placés devant lui, derrière lui ; ils veillent sur lui par ordre du Seigneur, etc. » *Cor.*, XIII, 12 ; « Nous les défendons de l'atteinte de tout démon repoussé à coups de pierres. » *Cor.*, XV, 17 ; « (Les étoiles servent aussi) de gardes contre tout démon rebelle. » *Cor.*, XXXVII, 7. Mais les soûrates du Coran plus généralement choisies pour la confection des amulettes sont : I (*Fatihâh*), VI, XVIII, XXXVI, XLIV, XLV, LXII, LXXVIII.

Il n'y a rien de choquant aux yeux des plus orthodoxes dans cet emploi : Mahomet n'a-t-il pas dit : « Nous ferons du *Coran* une source de miséricorde et de guérison pour les Croyants (1). »

Il serait d'ailleurs oiseux de croire que les dévots les préfèrent aux autres : au contraire, le populaire recherche, comme les plus efficaces, les formules les plus inintelligibles, formées de mots intervertis sans aucun sens plausible ou de figures et de signes inconnus de ceux qui s'en servent.

La matière de ces amulettes est aussi variable que leur contexte. Il en est de tracées sur du papier ou du parchemin, une peau de gazelle, ou un lambeau d'étoffe, ou même écrits, surtout dans l'Afrique du Nord, sur la peau des individus eux-mêmes ; on en fabrique de gravées sur une lambe de plomb, d'or ou d'argent, cachées dans un étui de cuivre, inscrites sur un miroir ou une coupe, en forme de bagues ou de pendants d'oreilles ; les gens très riches en ont de pierres précieuses, qui réunissent à la fois la triple influence de la formule, du métal et d'une gemme spéciale. L'encre dont on se sert pour tracer les amulettes est géné-

(1) *Cor.*, XVII, 84.

ralement l'eau de safran, de curcuma, l'eau de roses, l'eau de fleurs d'oranger. Les Malais et les Javanais ne se font pas scrupule de les écrire avec de l'encre européenne, quoique l'encre arabe soit plutôt recommandée (1).

Les amulettes s'appliquent aux circonstances les plus diverses de la vie : il en existe contre la peste, la maladie, les incendies, les sortilèges ; les guerriers en portent pour éviter les coups, les femmes pour obtenir des enfants ou conserver ceux qu'elles ont déjà ; il en est d'aphrodisiaques ; quelques-unes ont le pouvoir de faire tomber ou cesser la pluie, de découvrir les trésors cachés, de protéger les animaux. D'autres sont efficaces contre la piquûre des mouches ou le coassement des grenouilles. Leur nombre et la façon de les porter dépendent du caprice de chacun : certains en ont sur eux sept ou huit ; d'autres s'en tiennent jalousement à une seule ; on en peut mettre sur toutes les parties du corps : bras, cou, tête, poitrine, jambes, les unes pour un temps déterminé, certaines d'une façon permanente et devant suivre leur possesseur jusque dans le cercueil.

La confection de ces amulettes multiples constitue donc une véritable science réservée à de pieux personnages, qui s'en font de bons revenus sans trop exercer leur imagination, car, pour fournir à leur dévot commerce, ils s'inspirent de plusieurs traités, déjà anciens, sur la matière et dus presque tous aux Musulmans d'Afrique. Le plus célèbre de ces traités, le « Soleil des connaissances (mystiques) et dons précieux » (2), dû à Aboû'l Abbâs al Boûni (= le Bônois), qui

(1) Voici une recette arabe pour l'encre : « Je fais brûler cette huile [de semences de radis et de lin] dans des lampes, au-dessus desquelles je mets une tasse. Quand l'huile est consumée, j'enlève la tasse et sur ce qui adhère aux parois je verse de l'eau de myrte et de la gomme arabique. L'eau de myrte devait donner à cette encre noire une teinte verte et la gomme lier cette poudre et l'empêcher d'être emportée par le vent. » *Prairies d'or*, trad. BARBIER DE MEYNARD.

(2) شمس المعارف ولطائف العوارف. Il en existe plusieurs manuscrits à la Bibliothèque Nationale. Voir Fonds arabe, n° 2647-2655.

vivait au treizième siècle, est encore aujourd'hui l'objet du respect le plus superstitieux, non seulement de la part des mahométans du Maghreb, mais encore de tous les Orientaux islamisés ; ils y ajoutent presque autant de foi qu'au *Coran* et n'oseraient en entreprendre la lecture sans être en état de pureté.

C'est là, et dans les nombreux traités analogues, que les cheikhs et les hâdjis apprennent les formules les plus compliquées et le moment à choisir pour donner toute sa vertu à l'amulette, car un seul est propice, — les astres n'agissant pas moins sur les pierres, les métaux, les objets inanimés dont on se sert que sur l'homme, — la manière dont les acheteurs devront employer leurs préservatifs, dans quel sens il sera nécessaire de faire tourner entre ses doigts tel anneau, combien de fois. Ils recourent parfois, pour renforcer le pouvoir des amulettes, à certaines fumigations qui parfument en outre l'objet : on trempe la pierre et le métal dans le sang d'un animal immolé, ensuite on les passe au-dessus d'un feu très ardent où l'on a jeté de l'encens et d'autres parfums. Mais ce qui rend surtout l'amulette efficace, ce sont les abstinences, les pèlerinages, la sévère retraite auxquels se livre celui qui la consacre, aussi sont-elles recherchées en raison directe de leur provenance et de la sainteté présumée de leurs auteurs.

Quelques écrivains musulmans se sont moqués des rites minutieux auxquels donne lieu l'accomplissement de certaines opérations magiques et qui pourraient très bien s'appliquer à la confection des amulettes. La huitième séance de Hamadani met en scène un de ces pieux charlatans : « Messieurs, prenez bien garde de manquer à quelque'un des rites, quand il faut se tenir droit, ou s'incliner, ou se prosterner, ou s'asseoir ; car si nous commettons la plus légère erreur, tout notre espoir s'évanouira, et toute notre peine sera en pure perte. Supportez patiemment la durée de ces deux *rékas*, car elles sont fort longues. » Il se

mit donc à faire la première *réka* : d'abord il se tint droit et immobile comme un tronc d'arbre, en sorte qu'ils en avaient mal aux côtes; puis il se prosterna et resta si longtemps dans cette posture, qu'on doutait s'il ne s'était pas endormi, sans que toutefois personne osât soulever la tête, jusqu'à ce qu'il donna le signal de s'asseoir, en prononçant le *técbir*. Cela fait, il se prosterna une seconde fois, et me fit un signe. Nous traversâmes la rivière, et nous laissâmes nos gens prosternés, sans que nous ayons jamais su ce qu'ils sont devenus (1). »

Mais bien peu en riaient avec une telle irrévérence : les Arabes, les Turcs, les Musulmans de l'Afrique du Nord et orientale se couvrent encore aujourd'hui d'amulettes ; les Persans, qui étonnaient déjà Chardin par leur profusion sur cet article, n'ont guère changé depuis et, dans le domaine malayo-polynésien de l'Islam, c'est peut-être sur des amulettes visiblement fétichistes que s'étale le plus ouvertement le nom d'Allâh et surtout par elles que s'affiche l'influence mahométane. A Madagascar, les formules arabes sur carré de papier ou de peau se sont ainsi ajoutées aux nombreux *ody* des indigènes, aux os des mains et des pieds des lému-riens qu'ils portent pour s'immuniser de la fatigue ; aux cornes de chèvre ou à la dent de crocodile que le Sakalave se suspend au cou.

Dans la Malaisie péninsulaire et insulaire, il leur fut plus difficile d'absorber que de pénétrer ; les peuples malais, ou Malaisiens, peut-être même en raison de l'exubérance de la nature qui les entoure et sans doute aussi de la crédulité de leur tempérament, sont une des races les plus imbues de la croyance à la magie et aux amulettes ; les livres de divination, de magie et de charmes composent, avec quelques traités mystico-théologiques traduits de l'arabe, une bonne partie de leur bagage intellectuel.

(1) Cf. *Chrestomathie arabe* de S. DE SACY, t. III, p. 250

Nous retrouvons chez les Malais péninsulaires, à côté de charmes, agressifs pourrait-on dire, qui sont supposés agir même à distance sur la volonté d'autrui : philtres amoureux ou destinés à assurer la fidélité conjugale, à connaître les secrets d'un tiers, des charmes purement défensifs, qui doivent protéger contre les maladies ou les guérir, renforcer la vigueur physique ou la virilité, écarter les mauvais esprits et les malheurs sous toutes ses formes. Ces charmes s'écrivent, parfois avec le sang d'une poule noire, sur du papier, de l'étoffe, et constituent des amulettes (1) que l'on porte sur soi, souvent sur le corps lui-même et spécialement la partie qu'il s'agit de sauvegarder ou de guérir, occasionnellement sur une coupe dont on se sert pour boire. Les plus simples se composent de lettres, figures, mots conventionnels, le plus souvent des noms sacrés : Allâh, Mohammed, 'Aly (les Malais sont teintés de chiisme). Ils occupent une place marquée dans la pharmacopée malaise à côté des herbes, racines, drogues médicinales, et on les emploie au moindre symptôme des maladies; mais on leur accorde aussi une grande efficacité contre les démons, pour que tel enfant n'ait pas de convulsions, perce ses dents à temps, que le riz pousse bien, soit épargné des porcs, mulots, vers; enfin et surtout les amulettes passent pour être douées de puissantes propriétés aphrodisiaques. C'est sur ce dernier point que roulent les deux tiers des innombrables traités de magie malaise (2).

Dans l'Insulinde, la croyance aux amulettes n'est pas moindre. Leur nombre est presque aussi incalculable que

(1) Les mots qui servent à désigner les amulettes dans la plupart des langues malayo-polynésiennes sont des altérations de l'arabe *عزيمة* 'axīmah « incantation, enchantement »; cf. javanais, malais et soundanais, *djimat*; atchinois, *adfeumat*; cham, *adīmōh*; bougui, *stma*; etc.

(2) Cf. SKEAT (W. W.), *Malay Magic* (Londres, 1900, in-8), pp. 361, 522-524, 566, 567 et *passim*. — NEWBOLD (T. J.), *Political and statistical Account of the British Settlements in the Straits of Malacca* (Londres, 1839, 2 vol. in-8), t. II, p. 356.

leurs formes et leurs vertus. Il en existe pour tout et sous les aspects les plus hétéroclites : racines, feuilles d'arbres, pierres particulières, cailloux singuliers. Ces amulettes de peuples primitifs sont les plus connues des groupes les moins civilisés ; les groupes plus cultivés qui possèdent une écriture, tels que les Javanais, les Malais, les Bataks, les Bouguis, les Makassars, etc., y ajoutent les amulettes graphiques. Comme tout leur est à tous occasion de crainte, tout leur devient aussi préservatif et matière à intervention surnaturelle pour défendre leur personne, leurs biens, leur maison et leur village.

Partout où l'islam a fait pénétrer son influence, les amulettes dessinées portent le nom de *djimat* (= ar. عزيمة) quoi- qu'elles n'aient pas toujours un caractère très orthodoxe. Chez les Malais de la côte ouest de Sumatra, chaque maison et chaque grenier à paddy sont protégés des démons par des *labu kunduw*, sorte de Calebasses qu'on suspend à la porte. Chez les Bataks le nom générique des amulettes est *pagar*, qui devait avoir primitivement, comme en malais, le sens de « rempart » et qui signifie aujourd'hui « charme pour détourner le mal » ; les Karo-Bataks appliquent même ce nom au mélange de chaux et de plantes, sur lequel on a récité une formule magique, dont ils se font des mouche- tures sur les joues et le front dans le but d'écarter la mala- die et le malheur. Quand le *pagar* a pour mission de pro- téger une maison, une terre, un village, il prend l'aspect d'une grossière statuette qu'on dresse sur l'objet à protéger et s'appelle, d'un mot dérivé de *pagar*, *porpagaran* « por- teur du préservatif ». Le *porpagaran*, armé d'un glaive dans la main droite et d'une lance dans la main gauche, peut devenir aussi efficace en temps de guerre qu'en temps de paix.

C'est un usage commun à tous les peuples de l'Insulinde de défendre les personnes et les biens au moyen d'amulettes, aussi bien contre les mauvais esprits que contre les voleurs.

Aux Moluques, la statuette protectrice, faite avec du bois ou des branches de sagoutier, affecte la forme d'un animal, presque toujours un crocodile, et on la suspend à son poste après des cérémonies déterminées et des incantations par lesquelles on dévoue à la dent des crocodiles quiconque oserait y toucher. Cette amulette porte en malais des Moluques le nom de *matakau*.

Plus originale et redoutable encore est chez les Bataks le *pangulubalang*, confectionné par un *datu* (devin, sorcier), avec divers ingrédients dont le principal est la tête d'un jeune garçon orphelin. Ce préservatif, sans doute en raison de son origine humaine, est doué d'une grande puissance et révééré presque à l'égal d'une divinité ; on lui présente des offrandes, il incarne l'esprit de la guerre et doit garantir les siens contre tout ennemi du dehors. On pourrait rapprocher le respect accordé au *pangulubalang* par les Bataks de Sumatra de l'espèce de culte que les Dayaks de Bornéo rendent aux têtes qu'ils ne manquent pas de couper, après des purifications rituelles, à chaque événement important de la tribu : une naissance, un mariage, une expédition. Ces têtes sont ornées de fleurs et révéérées à chaque fête ; dans les banquets on leur réserve une part de victuailles qui est insérée dans leur bouche, on leur attribue une puissance surnaturelle et on veut contraindre l'esprit qui les anime à oublier son ancienne tribu pour adopter et soutenir dans toutes leurs luttes ses anciens meurtriers (1).

Mais toutes les amulettes n'ont pas ce caractère original de férocité mystique ; beaucoup sont formées par les sorciers avec les matières les plus insignifiantes auxquelles des incantations communiquent un pouvoir surnaturel. Certains objets possèdent aussi par eux-mêmes le pouvoir de bannir tous les maux et de procurer tous les biens ; au pre-

(1) Sur les amulettes dans l'Insulinde, voir WILKEN (Dr G. A.), *Handleiding voor de vergelijkende Volkenkunde van Nederlandsch-Indië...* uitg. door C.-M. PLEYTE... (Leiden, 1893, in-8), pp. 578-581.



mier rang il faut ranger les bézoards (= pers. *pâdžahr* « antidote », prononcé *bežahr* par les Arabes), en malais *mustika* ou *guliga* (1). Ces bézoards sont des concrétions calcaires qui se rencontrent parfois dans l'estomac (caillette), le canal intestinal, la tête et même la graisse et la chair de certains animaux, entre autres la chèvre sauvage (*Capra Ægagrus*), plusieurs espèces de singes dont le *Simia longumanis*, le porc-épic, etc. (2). Les Indonésiens prétendent trouver des bézoards ou du moins des concrétions analogues dans le bois ou les fruits de quelques végétaux et attribuent aux bézoards toute espèce de propriétés surnaturelles. Ils procurent l'invulnérabilité à la guerre, la longévité, la richesse, le bonheur en ménage et au jeu; aussi leur présente-t-on des offrandes comme à des sortes de divinités, et il est peu de Javanais qui le vendredi (*lègi*) (3) ne leur offre des fleurs et des fumées d'encens.

Un autre objet est aussi universellement honoré comme amulette : ce sont les pierres de foudre, coins ou traits de foudre, anciennes armes en silex taillé des premiers temps de l'humanité, mais auxquels les populations de l'Insulinde préfèrent assigner une origine céleste. Pour eux ces pierres, produites par les éclairs et le tonnerre, rendent leur porteur invulnérable à la guerre, aux atteintes de la foudre, permettent de dissiper les nuages, de retenir ou faire tomber la pluie. Remarquons en passant que même croyance existe chez les populations de l'Indo-Chine, civilisées comme les

(1) Ces deux mots sont d'origine indienne. On fait dériver l'un du skr. *sphaṭika* « cristal », *muṣṭika* « orfèvre » ou *Mustaka* « un certain poison » et l'autre du skr. *golaka* « balle, boulette ».

(2) Le naturaliste J.-B. GUIBOURT, dans un *Mémoire sur les concrétions intestinales d'animaux*, inséré dans la *Revue scientifique* de 1843, a donné un curieux extrait des *Amoenitates* de KÆMPFER sur les différentes espèces de bézoards. — Dans l'ancienne médecine européenne, les bézoards jouaient le rôle d'antidotes et de fortifiants; ils sont aujourd'hui complètement oubliés.

(3) Le vendredi-*lègi* a lieu chaque fois que le vendredi, jour de fête des Musulmans, coïncide avec le jour *lègi*, un des cinq jours de la vieille semaine malayo-polynésienne.

Annamites, Khmèrs, Chams ; demi-civilisées comme les Bahnars, les Stiengs, les Sedangs, etc. Là aussi la possession d'une pierre de foudre est considérée comme un garant de bonheur et une sauvegarde efficace contre la foudre et les suites funestes de la foudre (1).

Plus spécial aux Dayaks de Bornéo est un genre d'amulette inattendu : certains pots ou vases, ne se distinguant guère des autres, que les indigènes regardent comme sacrés et auxquels ils attribuent une origine surnaturelle. Ces pots, variables de grosseur, de forme et d'ornementation, sont divisés en mâles et femelles, chacun d'eux étant doué d'un pouvoir particulier ; ils possèdent, à cause de leur prétendue origine, la vertu d'éloigner le malheur et apportent le bonheur à ceux qui les possèdent.

Il serait intéressant de rapprocher de ces vases si recherchés, les jarres sacrées des Bahnars de l'Indo-Chine, dans lesquelles s'incarne brusquement un *yang* (divinité) et qui passent elles-mêmes au rang de puissances protectrices ; on leur témoigne alors la plus grande déférence, on les oint de sang de poulet et on leur offre une part de nourriture dans toutes les fêtes de la tribu. On est averti de la métamorphose si heureuse d'une de ces jarres par un songe et la preuve en est tôt faite par les bienfaisants effets de sa protection. Aussi les Bahnars n'hésitent-ils pas souvent à donner tous leurs biens pour entrer en possession d'une de ces jarres dites *gé yang* : le troc est conclu dès qu'un songe averti le futur acheteur de la valeur talismanique de la poterie, songe qu'un ardent désir suggestionne assez facilement. Les Annamites rusés et peu scrupuleux qui se hasardent jusque chez les Bahnars pour commercer, ne se font pas faute de les dépouiller, en se jouant de leur naïve crédulité, et plus d'un Bahnar, après avoir cédé à l'un d'eux

(1) Voir CADIERE (le P. L.), *les Pierres de foudre* (en Annam), dans *Bull. Ec. française Extr.-Or.*, t. II, pp. 284-285.

ses quelques buffles pour une grossière jarre, se trouve pour longtemps plongé dans la gêne, ce qu'il attribue simplement d'ailleurs à ce que le « yang » n'a pas voulu demeurer avec lui. Les jarres sacrées des Bahnars, comme leurs *dömongs* ou pierres de forme bizarre déifiées, ont aussi un sexe. Ceci constituerait un argument de plus à l'appui de la thèse d'une commune origine, ou au moins d'une proche parenté, de ces peuples et des grandes tribus indonésiennes de l'Insulinde (1).

La confiance aux amulettes est très répandue chez les Bouguis et les Makassars de Célèbes, chez les Atchinois et les Bataks de Sumatra, chez les Dayaks de Bornéo. Sous le nom bougui de *oulâwou* et makassar de *koulâwou*, les habitants de Célèbes désignent des amulettes faites de bézoards vrais ou supposés qui ont le pouvoir de rendre « forts comme le fer », riches, bien portants, très vieux, etc. Il y en a plus de vingt-cinq espèces. Les *oulâwou* de bézoards, de diamant, de bois de *belâwa*, de mercure, de *lepang* (concombre) sont souverains pour donner la force; ceux de serpent, de *nâga* (dragon) et de perles procurent la richesse; ceux de riz, de germe de coco, d'immondices, entraînent les heureux marchés et la maison bien approvisionnée; ceux d'homme, la longévité; ceux de soleil et de lune, la gloire, l'autorité; ceux de *bunga pête* (litt. : fleur blanche = *Jasminum Sambac* L.), de caféier, arrêtent le sang, empêchent les bosses, gonflements et tumeurs; ceux qu'on trouve dans la pulpe de tamarin (2), les coquillages *tâde* et *talibo*, per-

(1) On trouvera des détails sur la religion des Bahnars dans : DOUBISBOURE (le P.), *Les sauvages Bahnars (Cochinchine orientale)*, 3<sup>e</sup> éd. (Paris, 1894, in-12), p. 157 sqq. — Un article très intéressant du P. GUERLACH sur le sujet a paru aussi dans les *Missions catholiques* de 1887.

(2) « Une boîte faite avec le cœur du tamarinier donne à son propriétaire l'amour des belles, la faveur du roi, des mandarins. » AYMONTIER, *Notes sur les coutumes et croyances superstitieuses des Cambodgiens* (Exc. et Recon., n° 16), p. 136.

mettent de conquérir l'amour des jeunes filles ou des jeunes gens ; ceux de pierre de foudre inspirent la crainte et le respect de leur possesseur, s'opposent aussi à ce que les épis soient vides ; ceux de souris et de mille-pieds donnent la chance au jeu ; ceux de branche morte — mais sans doute des branches mortes de certains arbres, — plus efficaces encore, peuvent ressusciter un mort, enrichir le pauvre, élever le misérable.

Makassars et Bouguis sont si bien persuadés que la longévité est due au pouvoir d'un ou plusieurs *oulâwou* qu'à la mort d'un indigène très âgé, chacun essaie de prendre son *oulâwou* (1).

Les Tagals et les Bisayas des Philippines ne sont pas moins superstitieux. Leurs amulettes, sous le nom général d'*antin-antin* ou *anting-anting*, aussi variées que nombreuses, sont l'objet d'une foi absolue. Il y en a en os, en pierres, en coquillages, en peau d'animal, en poils ou cheveux, faites avec des racines ou des herbes, du bois ou du papier, sous forme de divers bézoards, pour ne pas être vaincu ni tué au combat, pour échapper aux recherches de la justice, obtenir des femmes ou de l'or. On pouvait en admirer une très curieuse à l'Exposition ethnographique des Philippines, à Madrid, en 1887, sculptée dans du bois de *pagat* (2) ; d'un côté, elle était terminée par une main tenant un livre ouvert, de l'autre par une tête de crocodile ; on y voyait aussi une coquille d'huitre perlière renfermant quatre amulettes, ou *antin-antin*, préservant des balles, *según las creencias del bandidaje indio* (3).

Et il s'est produit, pour les indigènes des Philippines, un

(1) Voir MATTHES, *Boegineesch-Hollandschs Wordenboek*. Amsterdam, 1874, gr. in-8, p. 890, col. 2 ; 891, col. 1 ; et les *Bijdragen tot de Ethnologie van Zuid-Celebes* (La Haye, 1875, in-8) du même auteur, pp. 103-104.

(2) Nom tagalok du *Sonneratia acida* L. (Lythracées) ; en mal. et sound., *pidada* ; en jav., *bogem*.

(3) *Catálogo de la exposición general de las Islas Filipinas...* (Madrid, 1887, in-8), p. 606 et p. 643, n° 263.

phénomène très caractéristique de la faculté d'absorber non suivie d'assimilation — s'il est permis de parler ainsi — des races malayo-polynésiennes : Tagals et Bisayas, au contact des Moros de Mindanao et de Sulu, prirent connaissance de l'Islam : seulement, à l'exemple de ceux-ci, ce ne fut pas pour abandonner quelques-unes de leurs superstitions devant un système religieux supérieur au leur, mais pour les augmenter de plusieurs nouvelles. L'Islam paraît leur avoir apporté un nom nouveau pour les amulettes : *agimat*, *aguimat* des auteurs espagnols, (= mal. *djimat*, de l'ar. عزيمة) et le goût des amulettes écrites en arabe ou dans la langue du pays et en caractères arabes ou latins que l'on porte sur un carré de papier ou un chiffon d'étoffe, soit au bras, soit sur la poitrine, soit dans un tube à la garde du *kris*. Bien plus, le christianisme, prêché partout avec une ténacité autoritaire par les maîtres espagnols pendant plus de trois siècles, ne put, lui aussi, que donner un aspect nouveau aux amulettes. Les chrétiens des *pueblos* (villages), trop bien surveillés et réprimandés par leurs catéchistes pour étaler autant d'*anting-anting* ou d'*aguimat* qu'ils l'auraient souhaité, imaginèrent des *aniterlas*, amulettes écrites où le plus bizarre mélange de mots latins, espagnols et indigènes, et de prières latines estropiées, est supposé avoir les effets protecteurs les plus inattendus et les plus complets.

Des traités d'*aniterlas*, recueils d'amulettes dont l'histoire se lie probablement, dit M. Kern, à celle des *Rakshás* hindoues et des *Dharañis* bouddhiques, circulent encore à travers tout l'Archipel philippin (1). Il n'y est plus question des vieux *Anitos* ou divinités d'antan, on y parle du Christ

(1) Un de ces traités a été publié par un savant bibliographe et bibliophile espagnol, sous le titre suivant : *Supersticiones de los Indios Filipinos. Un libro de Aniterlas*. Publicado W.-E. RETANA, Madrid, 1894, in-12. — M. le Professeur Kern en a rendu compte dans *l'Internationale Archiv für Ethnographie*, Bd. VIII, 1895.

et de la Vierge, mais dans l'esprit le plus naïvement païen et animiste du monde. Par un procédé cher aux hâdjîs ou marabouts qui fabriquent en arabe des حرز *harz* ou amulettes, dans la confection des *aniterias* l'interversion des syllabes et des lettres d'un nom quelconque, peut-être parce qu'elle en rend la lecture incompréhensible, augmente l'efficacité de l'amulette. Avec un éclectisme absolu, aux Philippines, musulmans, païens et chrétiens, s'ils ont quelque préférence pour une forme quelconque d'amulettes, n'en portent pas moins tous un égal respect aux *antin-antin*, aux *agui-mat* et aux *aniterias*. Il leur serait impossible de ne croire à aucune intervention surnaturelle contrariant l'ordre des choses ici-bas ; il leur est très simple et très rassurant d'admettre un nombre toujours plus grand de ces puissances préservatrices et protectrices.

**Oracion Córtra armas  
de Fuigo (agon-  
buetag tan agontanol  
✠ Jesu Chris to Filio  
aferlas pama liam et  
dig nom binitue ✠ Je-  
su Chris to benedic tetue  
Jesus Or sensos ✠ Je-  
sus sancte in mortales  
miserere no bis Amin**

—+•+•—

Amulette portée par les bandits philippins pour éviter le recul et le bruit du fusil. Les croix indiquent les endroits où l'on doit se signer largement en récitant l'oraison. — Voir *Un libro de anitérias*, p. 6-7.

Tout se passe de même aux Indes Néerlandaises avec une acuité moins sensible, parce que la pénétration chrétienne et islamique s'opère avec moins de force et sur un espace beaucoup plus vaste qu'aux Philippines. L'action chrétienne a été jusqu'ici, à cause de la politique même des dominateurs hollandais, si restreinte qu'on ne peut guère l'étudier que dans le Minahasa, à Amboine où les chrétiens n'ont pas renoncé aux vieilles amulettes de leurs ancêtres; quant à l'action islamique, bien plus générale et plus forte, il est loisible de voir qu'elle ne s'est exercée qu'en s'accommodant aux circonstances, toujours par superposition, non par assimilation (1).

Atjeh connaît des amulettes (*adjeumat*) à caractère islamique : les *radjah*, formules qui, écrites, sont des préservatifs et, proférées, servent d'exorcismes, les *tangkai* ou les *do'a*, prières et invocations, révérees, autant que les pierres de foudre et les dents de crocodiles, de quiconque désire se préserver du malheur (2); les Bouguis et les Makassars, outre les *oulawou*, ont aussi des amulettes dites *stmd* (= ar. عزيمة) ou *tmboló*. Une variété de *stmd*, le *stn:á uláwäng*, est un bracelet d'or qui défend les enfants des embûches des mauvais esprits; le *stmd tatyá* est un sachet de toile renfermant un papier sur lequel on a tracé quelques mots arabes, on le lie aussi aux bras des enfants; le *tmboló* proprement dit est une amulette prophylactique, presque toujours en arabe, que le possesseur doit porter sur soi s'il veut, par exemple, éviter les chutes en montant à cheval ou en cueillant des fruits (3).

Les Bataks de Sumatra font aussi un commerce très actif

(1) On trouvera la description assez détaillée d'un grand nombre d'amulettes indonésiennes dans le *Catalogue de la section des Indes néerlandaises à l'Exposition internationale coloniale tenue... à Amsterdam (Leyde, 1883, in-8)*, groupe II, 12<sup>e</sup> classe, p. 312 sqq.

(2) C. SNOUCK HURGRONJÉ, *The Achehnese*, t. II, pp. 37 et 47.

(3) MATTHES, *Ethnologie van Zuid-Celebes*, p. 103.

de *hadjimet* (= ar. عزيمة) ou amulettes musulmanes : païens et chrétiens les recherchent à l'envi et les portent secrètement quand ils n'osent le faire au grand jour. Beaucoup de ces *hadjimet* se composent de petites feuilles de plomb ou d'étain roulées sur un carré de papier contenant des caractères arabes; le tube est clos avec une matière visqueuse après qu'on a fait passer au travers un cordon qui permet de porter au cou cet ornement qui éloigne les maladies et les fléaux. Aux enfants, on fait porter souvent dans le même but une petite pierre gravée de caractères arabes et suspendue au cou par une chaînette; quelquefois le *hadjimet* est placé sur la tête ou dans un nœud du vêtement de son possesseur.

L'amulette bataké peut avoir un caractère plus subjectif : ainsi une mince lame de plomb roulée sur elle-même de manière à former un petit cylindre, est rempli de glu qui retient un cordon servant à la suspendre au cou, elle porte extérieurement un cheveu humain soigneusement collé et qui doit avoir été pris à un individu mort de mort subite, elles paralysent le « cœur » de ceux qui livrent un combat de mots à celui qui a une pareille amulette ou leur corps s'ils essayent de faire prévaloir leur volonté par des voies de fait.

Parfois les mots magiques arabes sont tracés sur un papier plié plusieurs fois et placé dans un petitsachet carré d'étoffe. L'un de ces papiers décrit par M. Simon, missionnaire chez les Bataks, divisé en six cases, assiste dans les procès et préserve des attaques imprévues. Dans la première de ces cases est grossièrement dessiné un œil percé d'une flèche empennée : il suffit que le possesseur de l'amulette menacé par son adversaire pense à cette figure pour que celui-ci devienne aveugle; la deuxième case porte, fort mal écrits, les trois nombres 1113, 616, 813, qui peut-être indiquent l'âge de la terre ou quelque date de l'ère musulmane; dans la troisième case sont tracés des dessins d'étoiles ou d'astres, et



cela constitue le *tapak sala*, ou « main de la connaissance », moyen infallible d'écrire dans l'esprit de son ennemi et de le rendre muet; les quatrième et cinquième cases sont remplies d'entrelacs d'écriture formant dessin. La sixième contient, tout à fait illisible, la prière habituelle, qui, récitée, fait réussir le charme (1).

Les Chams de l'Annam, population sinon malaise, du moins très proche parente des Malais, musulmans ou brahmanistes, ont aussi diverses espèces d'amulettes, qu'ils appellent *âdîmöh*, *pakah*, *mölim* ou *tamrak*. L'*âdîmöh* (= ar. عزيمة) est une espèce de collier formé de trois lames de plomb ou d'étain roulées en cylindre sur un cordon et sur lesquelles on a gravé à la pointe des signes, des diagrammes, des mots et phrases arabes ou charmes. Souvent, au lieu d'écrire directement sur le plomb, on le fait sur un papier qui est ensuite roulé avec la lame de métal suivant le même procédé. Les *tamrak* sont des amulettes funéraires de la même forme que les précédentes. L'usage des amulettes écrites, portées au cou dans un sachet de toile, est aussi fort répandu. On fait des amulettes funéraires portant des signes magiques, des lettres et des chiffres en noir, rouge et bleu : on les place sur le défunt et les officiants en mettent dans leur ceinture (2).

Les Chams musulmans du Cambodge en contact permanent avec les Malais ont les mêmes amulettes que ceux-ci.

Des amulettes si compliquées, partout où elles se trouvent, marquent un degré de civilisation supérieure. On les trouverait à grand'peine ou en proportion très réduite chez

(1) Voir SIMON, *Der Islam bei den Batak (Mededeelingen van wege het Nederlandsche zendelinggenootschap. Bijdragen tot de kennis der zending en der taal-, land- en volkenkunde van Nederlandsch Indië. Onder-Redactie van Prof. C. POENSEN (Rotterdam, 1908, in-8). Vierde Stuk, 1908, pp. 405-6.*

(2) Voir A. CABATON, *Nouvelles Recherches sur les Chams*, p. 166. On trouvera, entre les pp. 172 et 173, une planche représentant les amulettes funéraires pour la purification symbolique du mort.

les Dayaks, les Bataks de l'intérieur, mais dans les pays touchés à la fois par les Européens et par l'islamisme qui est déjà, relativement à l'Insulinde, un apport occidental; les amulettes malayo-polynésiennes, si naïvement fétichistes, se dissimulent comme honteuses devant les diverses amulettes arabes d'un caractère plus immatériel; elles ne les chassent pas, elles s'y ajoutent et se les subordonnent en quelque sorte chez les Malais des côtes de Sumatra plus fervents dans leur foi musulmane, ou chez les Javanais plus éclairés par des siècles de contact avec les Européens, les Arabes, les Hindous et les Chinois.

De cette espèce est l'amulette en langue arabe, dont nous donnons ci-contre la reproduction, et qui provient du haut pays de Padang dans les régions de Sumatra, où la piété musulmane des Malais a pu prendre par instant les allures d'un réel fanatisme, mais où les Hollandais sont dès longtemps solidement établis. Notre amulette était renfermée dans un sachet de soie verte et suspendue à un ruban de soie de la même couleur. En voici la traduction(1) :

(Au milieu :)

Bismillâhi 'r-Rahmâni 'r-Rahîm!  
Mohammed — Fâtima — 'Alî — Hoseïn.  
Année 1274 (= 1857).

1<sup>re</sup> ligne. Au nom d'Allâh le Clément le Miséricordieux! Le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui et ses compagnons et les sauve : Le monde repose sur quatre choses. La première est la science des docteurs; la seconde, la justice des gouvernants; la troisième, la générosité des riches; la quatrième, la prière des pauvres. Le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui et sa famille et les sauve : Hâtez-vous d'aller à la prière avant le trépas, et hâtez-vous d'être pieux avant

(1) Je tiens à remercier ici M. LUCIEN BOUVAT des précieux renseignements qu'il a bien voulu me fournir pour la traduction de cette amulette.

votre mort. Le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui, sa famille et ses compagnons et les sauve : Je suis la Ville de la Science et sa Porte. Le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui et ses compagnons et les sauve tous ensemble...

*2<sup>e</sup> ligne.* Au nom d'Allâh le Clément le Miséricordieux ! O Dieu ! Certes je te demande [de connaître] tous tes noms, les complets, les parfaits, les nobles. O Vivant ! O Éternel ! O Créateur des cieux et de la terre ! O Doué de splendeur et de grâce ! O Favorable ! O Bienfaisant ! O Juge ! O Argument décisif ! O Souverain ! O Satisfaction ! O Indulgence ! O Gloire ! O Celui qu'on implore ! O Doué de bonté et de lumière ! O Très Haut ! O Permanent !... O Toi qui suffis ! O Toi qui pardones ! O Toi qui es indulgent ! O Premier ! O Dernier ! O Apparent ! O Caché ! O Éternel ! O Infini ! O Celui qui n'a pas enfanté, n'a pas été enfanté et n'a pas eu d'associé ! Or Allâh nous suffira, c'est Lui qui entend, le Savant. Et l'autre, vous l'aimez !... Et nous sommes une famille, et porte la bonne nouvelle aux Croyants. Or Allâh est le meilleur des gardiens, il est le Très Clément, le Clément. O Toi qui suffis dans les choses graves, qui pourvois au nécessaire.

*3<sup>e</sup> ligne.* Il n'est pas d'autre Dieu qu'Allah. Le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui et sa famille : Allâh, qu'il soit béni et exalté, a dit : Les oppresseurs parlent d'une façon hautaine, pompeuse. Dans le saint *hadith* [il est dit] : S'il n'y avait pas de vieillards pour se prosterner, d'animaux pour paître, d'enfants pour être allaités, d'adolescents pour être soumis, certes le châtiment vous atteindrait. Le secours est en Allâh, pas d'assistance, si ce n'est en lui ! Sur lui je me suis appuyé ; il est le trône Imposant. Le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui, sa famille et ses compagnons, et les sauve : Les meilleurs des hommes rendent service à l'humanité, tels les gens de ma maison, tels ceux qui montèrent

dans l'arche de Noé, tout le reste ayant été noyé. Le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui et ses compagnons, et les sauve : Mes compagnons sont comme des étoiles ; guidez-vous d'après eux et imitez-les. Le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui et ses compagnons, et les sauve : Le meilleur être du monde est celui qui adore [Dieu]; de même est la supériorité du Créateur sur le reste des étoiles. Dans un autre *hadith* le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui et sa famille et les sauve : Le savant est supérieur à l'adorateur, de même que je suis supérieur aux autres prophètes. Le Prophète a dit, qu'Allâh prie sur lui, sa famille et ses compagnons, et les sauve : La meilleure des mentions, c'est : Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allâh.

*Vers persans* : Sur quatre compagnons et cinq corps purs soit le salut ! Le salut soit aussi sur les douze imâms ! Seyyed Ech-Cheikh 'Abd El-Kâder Chiyâ Oullâh, implore assistance pour nous : tu es dans la voie d'Allâh !

Impression de Miskîn Oullâh Vâlî (?) fils de Mohammed Châh, qu'Allâh lui pardonne, ainsi qu'à tous les croyants, affectueux Musulmans. Amen. Fin...

Imprimé à l'imprimerie Haïderî.

Cette amulette, lithographiée dans une imprimerie hindoue, par des Musulmans chiïtes et peut-être d'origine persane, offre en raccourci toute l'histoire de la vraie conquête de l'Extrême-Orient et de l'Insulinde par l'Islam : la conception arabe ne leur est arrivée qu'à travers l'hérésie persane et par la voie de l'Inde. Et l'Insulinde l'a reçue comme elle reçoit aujourd'hui la culture occidentale : avec une ignorance intellectuelle profonde du don qui lui était fait, mais une persuasion vive de la richesse de ces dons ; et comme l'amulette aux caractères mystérieux est venue s'ajouter aux

os de crocodile et à la pierre de foudre des aïeux pour en renforcer les effets, ainsi l'Islam a été accepté avec joie pour se superposer aux vieilles croyances animistes sommeillantes et par sa protection supérieure préparer aux peuples de l'Insulinde des destins meilleurs et plus libres. L'avenir et une civilisation croissante leur prouveront sans doute, comme paraissent déjà s'en douter les Javanais, qu'ils ont plus à attendre pour leur relèvement de leur propre effort que du pouvoir des *pagar* indonésiens ou des *adjimat* étrangères.

ANTOINE CABATON.

## LA POLITIQUE INDIGÈNE DES INDES NÉERLANDAISES

---

### L' « Indologische Vereeniging » de Leyde.

Comme nous avons eu déjà l'occasion d'en dire un mot ici même<sup>(1)</sup>, la Hollande, le pays du monde où l'activité coloniale est le plus développée eu égard à ses dimensions, a renoncé depuis un certain temps à toute école spéciale pour la préparation de ses fonctionnaires coloniaux : ceux-ci se forment à l'Université de Leyde, où des professeurs choisis parmi les plus compétents leur donnent l'enseignement convenable.

Chaque année, après un concours très sérieux, trente à quarante, parmi les étudiants qui veulent devenir fonctionnaires aux Indes Néerlandaises, sont nommés *Candidaat-Indische ambtenaren* « Aspirants fonctionnaires des Indes » et suivent des cours comportant les matières suivantes sur lesquelles ils sont examinés :

- a) Langue malaise (éléments, grammaire, traduction de malais en hollandais);
- b) Histoire des Indes Néerlandaises (jusqu'en 1800);
- c) Géographie de l'Archipel indien.
- d) Droit actuellement en vigueur (Grandes lignes, Espèces, divisions, sources du droit; points généraux de la législation spéciale aux Indes Néerlandaises).

Après avoir passé cet examen préparatoire, à la fin de la

(1) *Revue du Monde Musulman*, vol. 1, déc. 1906, n° 2, p. 223 sqq.